

AVENANT N°1

A – Identification du pouvoir adjudicateur

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
AGGLO PAYS D'ISSOIRE**

Siège : 20, rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 ISSOIRE CEDEX
Numéro de téléphone : 04.15.62.20.00 / Mail : contact@capissoire.fr
Numéro de SIRET : 200 070 407 00222

B – Identification du titulaire du marché public

ATTRIBUTAIRE

Adresse :

Tél. : / Mail : [.....](#)

SIRET :

C – Objet du marché public

2019_0012 : Service de restauration collective pour le pôle enfance-jeunesse et sport de l'Agglo Pays d'Issoire

- **Lot n°6 : ALSH Sauxillanges**
- **Lot n°7 : ALSH Issoire**

- Date de notification du marché public : 26/08/2019
- Durée d'exécution : 1 an reconductible 3 fois
- Montant initial du marché public : Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement.

D – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la modification des conditions d'exécution des lots n°06 – ALSH Sauxillanges- et n°07 – ALSH Issoire – et plus particulièrement l'élargissement de leurs périmètres d'application dans le cadre des structures petite enfance de l'API.

Conformément à l'article 1.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières ; les lots n°06 et n°07 sont des accords-cadres à marchés subséquents (les marchés subséquents sont des marchés à bons de commandes), multi attributaires dédiés à l'ALSH de Sauxillanges pour le lot n°06 et à l'ALSH d'Issoire pour le lot n°07.

La communauté d'agglomération se doit d'assurer une continuité de service pour la confection et la livraison de repas pour toutes les structures enfance jeunesse de son territoire de compétence.

Il est précisé que conformément au cahier des clauses administratives et techniques particulières, les menus doivent être adaptés au public ciblé, soit aux enfants de 3 mois à 4 ans des structures petite enfance.

A ce titre, il est donc nécessaire d'élargir le périmètre d'application des lots n°06 et n°07, aux structures petite enfance sur le périmètre de l'Agglo Pays d'Issoire.

Le présent avenant permet ainsi de recourir aux marchés subséquents pour les lots n°06 et 07 et de mettre en concurrence les 3 attributaires de chacun des lots concernés pour la mise en œuvre d'accords-cadres à

bons de commandes pour la confection et la livraison de repas pour les structures petite enfance du territoire.

❖ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

E – Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F – Signature du pouvoir adjudicateur

A Issoire, le

Signature et cachet

**Le Président,
Bertrand BARRAUD**

G – Notification de l'avenant au titulaire du marché public

❖ En cas de notification par voie électronique

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)